

# Pont Saint Martin

NOVEMBRE  
DÉCEMBRE  
2019

• LE MAGAZINE DE LA COMMUNE ET DES MARTIPONTAINS •

Dossier p.6

## Pont Saint Martin, entre ville et campagne



# LA HALTE NAUTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

50 jours d'ouverture  Sur 8 semaines



958 visiteurs



445 EMBARCATIONS À L'EAU

UNE MOYENNE DE 9 SORTIES PAR JOUR

2 sorties commentées avec le Syndicat du Bassin Versant  
de Grand Lieu et la Fédération des Chasseurs

100 enfants accueillis  
en groupe

1 stage de 2 jours avec le  
Conseil Départemental

10 canoës de 2 ou 3 places  
4 kayaks d'1 place





## L'actu en bref

### La Roselière a fêté ses 30 ans

Samedi 14 septembre, la maison de retraite La Roselière a joyeusement célébré ses 30 ans, en présence des résidents et de leurs familles, des élus, des salariés, et des bénévoles. Le président Yves François a remercié chacun et tous les amis de la Roselière : *« C'est bien ensemble que nous continuerons à faire de la Roselière ce lieu de vie ouvert, vivant, convivial, agréable à vivre. Ce sont des valeurs fortes écrites par les salariés eux-mêmes dans le Projet d'Etablissement »*

### Suivez l'actu !

-  **Facebook :**  
Mairie de Pont Saint Martin
-  **Instagram :**  
Mairiepsm
-  **Site Internet :**  
[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

#### Magazine municipal d'informations de la mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

[contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

**Tirage :** 3 400 exemplaires

**Directeur de la publication :** Yannick Fétiveau

**Relecture :** commission communication et vie participative

**Création graphique et mise en page :**

Mairie de Pont Saint Martin

**Impression :** Imprimgraph Groupe/Le Sillon  
- 02 40 58 91 24

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.



## Le mot de Yannick Fétiveau, Maire

Chères Martipontaines,  
Chers Martipontains,

Notre commune « qui bouge » se transforme et se modernise au fil des ans. Vous trouverez dans le dossier du mois les indicateurs statistiques qui objectivent cette évolution, qui se caractérise par l'apparition de nouveaux logements et de nouveaux quartiers comme le Moulin Olive ou les Jardins de l'Abbaye à Viais. Cette croissance démographique au service de la dynamique de notre territoire est aussi une source de recettes. Celles-ci nous permettent d'accompagner la modernisation de la commune en finançant la restauration de la voirie et des réseaux, la réalisation de nouveaux équipements comme l'Origami ou l'extension du groupe scolaire Les Halbrans pour accueillir nos « jeunes pousses » de plus en plus nombreuses (construction de 6 classes en 2020).

L'évolution de notre commune sera totalement réussie si elle s'accompagne du « bien-vivre ensemble » grâce à l'intégration de chacun dans son quartier et dans la vie de sa commune. Nous sommes tous acteurs de cette citoyenneté et il nous appartient de nous engager au sein du tissu associatif culturel et sportif, mais aussi au sein d'associations solidaires comme celles des donneurs de sang ou le Centre de Soins Infirmiers pour ne citer qu'elles. L'engagement au sein des associations des parents d'élèves (APEL, OGEC, FCPE et Amicale Laïque) est aussi un formidable vecteur de rencontres au service d'un projet commun. Les récents moments festifs comme la Fête de la Bourie, l'élection « du Maire » de la rue du Plessis ou l'organisation des Boucles de l'Ognon par l'association du village de la Bénétière sont autant d'initiatives à encourager puisqu'elles contribuent toutes à des moments de partage et de rencontres.

La tranquillité publique, thème de la rentrée, est en cours de finalisation à travers la signature d'une convention entre le Préfet, le commandant de gendarmerie et le maire. Des référents de quartier se sont portés volontaires pour organiser cette vigilance citoyenne collective. Ces relais citoyens s'inscrivent dans ce processus solidaire à l'échelle du quartier. Se connaître est le 1<sup>er</sup> pas pour mieux se comprendre. Un grand merci à tous ceux qui s'investissent dans ces temps forts festifs et à tous ceux qui y participent.

Vivre dans une ville comme la nôtre, à taille humaine, est une chance.



## Voyage seniors : destination Corrèze !

Chaque année, les centres communaux d'action sociale de Pont Saint Martin et de La Chevrolière organisent un séjour à destination des seniors de plus de 70 ans. Cette année, le séjour s'est déroulé du 14 au 21 septembre, en Corrèze. 6 Chevrolins et 29 Martipontains ont donc pu profiter d'une semaine de vacances dans une belle ambiance, sous un temps magnifique. Ils en sont revenus enchantés.



## Attention aux espaces verts

Les espaces verts de la commune sont entretenus au quotidien par les agents des Services Techniques Municipaux. Cela représente environ 30 hectares de massifs floraux, de surfaces arbustives ou engazonnées, d'arbres, etc. Des dégradations, commises à la sortie des écoles, ont été observées dans les espaces verts situés autour de la mairie. Attention donc à bien surveiller vos enfants !

## CME : La 5<sup>ème</sup> mandature est lancée !



Mardi 17 septembre, Yannick Fétiveau, maire, et Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication, la vie citoyenne et participative ont rencontré les élèves de CM1 et CM2 des écoles Les Halbrans et Saint Joseph au 3<sup>ème</sup> Lieu afin de leur présenter le Conseil Municipal Enfants.

Cette rencontre a permis d'échanger avec les élèves sur les actions du CME et les projets réalisés. Une nouvelle forme de présentation a été expérimentée avec la présence des deux écoles en même temps. Nicolas Bertet revient sur ces moments : **« Merci aux enseignants pour leur implication permettant des rencontres fortes notamment pour les CM1 très enthousiastes à l'idée de proposer des idées pour améliorer le quotidien des Martipontains. 16 d'entre eux auront l'opportunité de devenir conseillers. La campagne va être riche en propositions ! »**.

Tous les enfants volontaires ont pu transmettre leurs projets et leurs idées, elles sont maintenant diffusées sur le site Internet de la commune afin d'être visibles par tous.

Les élections auront lieu le vendredi 22 novembre, où chaque élève de CM1 et CM2 de la commune votera pour les 16 futurs conseillers de la 5<sup>ème</sup> mandature. C'est une première expérience démocratique très appréciée de nos jeunes et saluée par les enseignants qui les accompagnent.

Participation aux journées À l'air libre, visite du Sénat et des institutions républicaines, boum solidaire sont quelques uns des projets réalisés par le CME lors de la 4<sup>ème</sup> mandature.

**+d'infos :** Candidatures à visionner sur [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)



## Rue du Pays de Retz : les travaux s'achèvent

Le chantier de requalification de la rue du Pays de Retz, démarré fin 2018, est entré dans sa dernière phase de réalisation. Les travaux d'aménagement de la voirie sont menés depuis juillet. Ils consistent à terrasser la structure de voirie existante pour la renforcer à certains endroits, puis à réaliser les aménagements de surface : pose de bordures, pavages, béton sur trottoir, application d'enrobé sur chaussée, et enfin pose du mobilier et de la signalisation. Ces derniers travaux ont débuté en haut de la rue, pour venir en direction du centre-bourg. L'entreprise Vigilec, quant à elle, a procédé courant octobre aux premiers raccordements électriques des riverains. « *L'aménagement de cette rue a été un chantier conséquent, nous sommes ravis de pouvoir très prochainement offrir un environnement plus sécurisé et embelli sur cet axe structurant* » commente Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière. La rue du Pays de Retz sera de nouveau ouverte à la circulation courant décembre.



## Travaux terminés pour la rue de la Bourie

Courant septembre et octobre, des travaux de réaménagement, de remise aux normes et de sécurisation de la rue étaient menés à la Bourie. Cet autre axe structurant, voyant passer de nombreux véhicules tous les jours, est désormais apaisé. La signalisation offre davantage de visibilité et les bordures permettent aux piétons de se déplacer en toute sécurité.

## Social : connaissez-vous la couverture maladie universelle complémentaire ?

La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite, attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Pour la demander, un dossier est à constituer (formulaires et justificatifs).

Vous devez percevoir des ressources ne dépassant pas les plafonds indiqués ci-dessous. Les ressources prises en compte sont celles perçues au cours des 12 mois précédant la demande.

Ainsi, pour 2019, les plafonds les suivants :

1 personne : 8 951 €, 2 personnes : 13 427 €, 3 personnes : 16 112 €, 4 personnes : 18 797 €, Par personne en + : 3 580 €

Si vous dépassez ce plafond de ressources, vous avez peut-être droit à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS). L'ACS permet de réduire de manière significative le coût des échéances de votre mutuelle.

**+d'infos :** Centre Communal d'Action Sociale - 02 40 26 83 38



## Pont Saint Martin, entre ville et campagne

Aujourd'hui, beaucoup de « citadins » sont de plus en plus nombreux à la recherche d'un cadre de vie et d'un environnement plus sains et plus proches de la nature. Le retour croissant à l'utilisation des produits biologiques, à la recherche d'une production locale et d'un lieu de vie plus proche du plein-air joue un rôle non négligeable dans ce mouvement que l'on pourrait qualifier de retour à la ruralité. Déçus de leurs environnements urbains, ils emportent avec eux une culture et un mode de vie construits en ville et réinvestissent la ruralité en la réinventant. Bref, la ville exporte une partie de sa population vers sa périphérie et les campagnes s'imprègnent d'un nouveau parfum urbain.



### Une dynamique démographique qui s'inscrit dans le cadre de la densification et de la limitation de la consommation des espaces agricoles :

Aux portes de la métropole nantaise, Pont Saint Martin, sorte de compromis entre ville et campagne, jouit d'une situation idéale permettant à chacun de s'enraciner à proximité de la ville tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable, proche des commerces, du marché et de nombreux services administratifs, périscolaires et de santé. Cette attractivité se matérialise par la construction de nombreux logements qui accueillent de nouvelles populations nous amenant au nombre de 6196 habitants (population recensée en 2018). Cette forte évolution démographique se concrétise par la construction de nouveaux logements dans de nouveaux quartiers comme le Moulin Olive et les Jardins de l'Abbaye à Viais, mais aussi par une densification des villages ou des quartiers périphériques du bourg via les divisions parcellaires.

L'arrivée de nouvelles formes urbaines, comme Le Duetto au cœur du centre bourg, marque également la mutation de la commune avec cette nouvelle approche où la ville se renouvelle sur elle-même.

De nouveaux logements pour suivre l'évolution démographique :

**44**  
logements

Le Duetto

**82**  
logements

Le Moulin Olive

**99**  
logements

Les Jardins de l'Abbaye





## Une accession à la propriété facilitée par l'acquisition de lots libres plus petits :

La courbe des naissances est aussi très significative de l'arrivée de jeunes couples sur notre commune. Cette vitalité de la natalité est un facteur positif nous permettant de maintenir la dynamique communale et son rajeunissement. La limitation des surfaces des terrains constructibles en lots libres permet aux primo-accédants d'investir à Pont Saint Martin et de trouver à se loger malgré un prix du foncier élevé et croissant. La diminution de la consommation des espaces agricoles s'articule ainsi avec cette offre nouvelle depuis 2014 de terrains constructibles de plus petites superficies (400 m<sup>2</sup> de surface moyenne) .

## Le logement locatif social et privé au cœur de son parcours résidentiel :

Avec 85 logements locatifs dits « sociaux » et 29 logements privés collectifs au Duetto, ce sont 114 logements locatifs qui ont été mis à disposition depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. 29 autres logements sont programmés pour le début de l'année 2020, notamment 17 logements dédiés aux aînés à la Résidence des Jardins du Bourg. Cette nouvelle offre répond aux besoins des Martipontains qui souhaitent construire leur parcours résidentiel progressivement à Pont Saint Martin : jeunes couples, parents isolés, aînés, etc... chacun en fonction de ses revenus doit pouvoir trouver le logement qui lui convient à proximité notamment de son lieu de travail. C'est aussi l'occasion pour les parents, déjà Martipontains, de se proposer pour garder les enfants ou bien aller les chercher à la sortie des écoles.

Un vivre ensemble solidaire, efficace, générant des économies pour les parents et favorisant le maintien du lien familial.



Une dynamique démographique au service du développement du territoire :



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, 541 nouveaux logements ont été construits sur notre commune dont 123 logements sur les villages principaux (Le Champsiôme, Les Ménanties, etc...). Cette forte évolution à hauteur de 90 logements par an nous permet d'accueillir de nouvelles familles qui viennent conforter la dynamique scolaire et associative. L'ouverture de deux classes cette année (L'une à l'école Saint Joseph, l'autre à l'école maternelle Les Halbrans) symbolise cette croissance démographique indispensable au rajeunissement de notre ville et à sa prospérité. La croissance démographique est un vecteur d'essor commercial permettant de maintenir les commerces de proximité et de favoriser l'implantation de nouveaux commerces, et services ainsi que l'évolution de l'offre de santé.



\* au 1<sup>er</sup> octobre

Évolution du nombre de naissances à Pont Saint Martin



## De nouvelles illuminations de Noël pour faire étinceler la commune

Cette année, Pont Saint Martin renouvelle la décoration de ses rues à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Un nouveau marché d'illuminations de Noël a été signé pour 2 ans, avec l'entreprise Blachère.

Ainsi, de nouveaux décors pareront les différentes rues de la commune : le centre bourg, les services municipaux. Et, pour la première année, de nouveaux lieux dans les villages seront illuminés : le rond-point de Viais, la Bauche Tue Loup, et La Gautellerie.

« *Habillé de lumière, le patrimoine urbain retrouve une nouvelle jeunesse pour en mettre plein les yeux aux petits Martipontains, comme aux grands !* » commente Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique



## Et si nous attendions Noël ensemble ?

Les animations de Noël, organisées depuis maintenant 4 ans, début décembre, rencontrent un vif succès à chaque édition.

Le **samedi 7 décembre**, diverses animations auront lieu dans le bourg afin de faire patienter les petits et les plus grands en attendant Noël. Un manège, la désormais traditionnelle marche aux lanternes et enfin un moment convivial seront proposés sur la place du Marché. En parallèle, les commerçants décoreront les rues avec des sapins de Noël pour leur apporter un esprit festif. L'accueil des nouveaux Martipontains se fera, sur invitation, à cette occasion.

Et à 16h, les familles pourront profiter d'un spectacle pour enfants : 1001 contes de Noël, à la Boîte à Musiques du 3<sup>ème</sup> Lieu.

Le programme détaillé de toutes les animations vous sera présenté dans le Pont Saint Martin l'Actu du mois de décembre, que vous pourrez retrouver dans vos commerces ou services.



## L'actu en bref

### Commémoration du 11 novembre 1918

La municipalité et l'Union Nationale des Combattants vous invitent aux cérémonies de commémoration du 11 novembre, marquant cette année le centenaire de la fin de la guerre 14/18.

Nous avons un devoir de mémoire envers tous ceux qui firent le sacrifice de leur vie pour que vivent la paix, la liberté et la fraternité.

Le départ du défilé aura lieu près de l'église à 11h en présence des personnes officielles et diverses délégations emmenées par l'Elan Fanfare.

Après le dépôt de gerbe, des allocutions au cimetière ainsi que le rappel de la liste des "Morts pour la France", retour devant l'Hôtel de Ville pour entendre le mot du Maire ainsi que la participation musicale des membres de la Fanfare Harmonie.

Fidèle à la tradition, cette matinée se terminera par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.



### Aéroport : les maires au ministère des transports

Suite à une réunion, le mardi 8 octobre, au ministère des transports Chrystelle Scuetto, maire des Sorinières, Jacques Garreau, maire de Bouaye, et Yannick Fétiveau, maire de Pont Saint Martin ont décidé, en l'absence de certitudes concernant l'avenir de Nantes Atlantique, de se mettre en ordre de marche pour préparer une défense en cas de scénario catastrophe pour les communes impactées.

« Nous pensons bien entendu, entre autres scénarii, à la piste transversale. Plusieurs cabinets d'avocats experts ont été auditionnés le vendredi 11 octobre afin de retenir le plus apte à défendre les intérêts de nos populations et des Martipontains en particulier » détaille Yannick Fétiveau.

La commande finale sera confirmée en fonction de l'annonce de l'état.

## L'état civil

• **NAISSANCES** : Achille Weiss Rodriguez, Adèle Moris, Valentin Pavageau, Rose Boucher, Emma Peltier, Noémie Marceau, Eve Mahé Burel, Mathéo Guilloux, Abigaël Roux, Léo Marteau, Noah Gourrier, Louna Hausser, Isis Llorca, Alice Huet, Paolo Lamy, Maria-Luisa Sandu, Nina Savinaud Tonnerre, Eloane Gauvrit, Kizia Cormier, Abigaël Roux

• **MARIAGES** : Mathieu Caizergues et Tiffany Guignard Caizergues, Antoine Normand et Charlotte Poulain-Normand

• **DÉCÈS** : Andrée Bertet, Robert Bricaud, Anne Jeanneau, Jean Monnier

## Les infos pratiques

**Médecins** : Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

**Pharmacies** : 3237.

**Infirmiers** : Centre de soins : 02 40 26 83 88 / 06 45 57 55 96  
Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal 02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Morgan Langlais - Sabrina Saulnier : 02 44 84 55 75

**P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)** : 02 40 78 70 25

**Assistantes Sociales** Sur RDV, au 02 40 78 70 25

**CLIC** : Sur RDV au 06 25 07 00 62

**Point Relais Emploi** : 02 51 78 47 83

**Conciliateur de Justice** : 02 51 70 55 55

**Elus d'astreinte** : 06 84 62 30 98

## Quel avenir pour Nantes-Atlantique ?

**Au moment où nous écrivons ce libre-expression (le 13 octobre), nous ne connaissons pas encore la décision de l'État concernant les options retenues pour le futur de Nantes-Atlantique.**

C'est dans ce contexte qu'un point presse a été organisé le 27 septembre aux Sorinières en présence de 13 élus, maires et conseillers départementaux, du Sud-Loire pour faire entendre à nouveau notre voix. En parallèle une audience a été obtenue auprès du ministère des transports, en présence de la DGAC le mardi 8 octobre. Cette initiative des maires de Bouaye, Pont Saint Martin, et Les Sorinières, a ainsi permis un premier échange avec les services de l'Etat très discrets depuis la remise, fin août, du rapport des garantes de la concertation. Ce contact direct leur a donné l'occasion de réaffirmer la volonté de tous les élus du Sud-Loire de rejeter " toutes les options de réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique qui impacteraient de nouvelles populations ou qui aggraveraient les nuisances actuelles. " Ils ont bien sûr condamné l'option de la piste transversale qui sacrifierait notre commune.

Ils ont aussi demandé que soit mise en place une gouvernance locale de l'aéroport associant les élus du territoire, les habitants surveillés, les représentants du monde économique.

Le directeur de cabinet du secrétaire d'État aux transports a confirmé lors de cette rencontre le calendrier qui amènera l'Etat à faire connaître son choix pour le réaménagement dès cette fin octobre 2019.

La vive inquiétude des populations du sud-Loire de plus en plus impactées par la croissance illimitée du trafic aérien a également été relayée et a semblé être entendue. Cependant, sans engagement plus précis du ministère, notre maire et ses deux collègues ont bien compris que le transfert n'était pas d'actualité et ont insisté pour que le ministre se déplace en Préfecture pour rencontrer tous les élus du territoire avant de prendre et d'annoncer toute décision.

En cet instant de votre lecture, peut-être la presse a-t-elle déjà relayé la décision avec ou sans la présence du ministre en Loire-Atlantique ?

# Noël

à Pont Saint Martin



## L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 20 novembre : Heure du Conte, 15h30, médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu
- 23 novembre : Loly Bulle, 10h30, salle d'Animations
- 7 décembre : Animations de Noël, voir p.9

### Mairie de Pont Saint Martin

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin • Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51 - E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

**le lundi, mercredi, jeudi** : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi** : de 8h45 à 12h15 (Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi** : de 8h45 à 16h15

**Le samedi** : de 9h à 12h (état civil uniquement)